Gestion marchande ou rÃ©gie publique ?

Dossier de
 Coordination Eau IDF
March 2018

Le 19 dÃ©cembre 2017,Â les territoires de Plaine Commune, Est Ensemble et Grand-Orly Seine BiÃ¨vre, ceinturant une large partie du nord-est et du sud de Paris, ont adoptÃ© une convention provisoire de deux ans avec le Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France, s'accordant un dÃ©lai de rÃ©flexion pour Ã©tudier et travailler sur l'option de mettre leurs services d'eau potable sous gestion publique...Â Retour sur l'argumentaire soumis aux citoyens par la Coordination Eau ÃŽle-de-France, initiatrice du projet. H2o mars 2018.

Le 19 dÃ©cembre 2017,Â les territoires de Plaine Commune, Est Ensemble et Grand-Orly Seine BiÃ¨vre, ceinturant une large partie du nord-est et du sud de Paris, ont adoptÃ© une convention provisoire de deux ans avec le Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France, s'accordant un dÃ©lai de rÃ©flexion pour Ã©tudier et travailler sur l'option de mettre leurs services d'eau potable sous gestion publique...Â Retour sur l'argumentaire soumis aux citoyens par la Coordination Eau ÃŽle-de-France, initiatrice du projet.Â Â

Coordination Eau ÃŽle-de-France

photo : AssemblÃ©e "L'Eau publique, c'est maintenant", Bagnolet, 8 septembre 2017

H2o - mars 2018

Â

Pour un meilleur prix pour l'usager

Gestion marchande ou rÃ©gie publique ? La question a donnÃ© lieu Ã de multiples controverses, mais la tendance paraÃ®t claire : le prix du service de l'eau est plus Ã©levÃ© en gestion privÃ©e que dans une rÃ©gie publique. Selon une Ã©tude sur 19 villes publiÃ©e en 2007 par l'UFC-Que Choisir, "les prix pratiquÃ©s dans les grandes agglomÃ©rations (NDLR : oÃ¹ la gestion marchande domine) sont souvent trÃ¨s abusifs" ; et "nos rÃ©sultats mettent en lumiÃ¨re les bÃ©nÃ©fices faramineux rÃ©alisÃ© par Veolia et Suez". La palme de la surfacturation, indique Que Choisir Ã l'Ã©poque, est dÃ©cernÃ©e au Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France (SEDIF), au Syndicat des Eaux de la Presqu'ÃŽle de Gennevilliers (SEPG) et Ã Marseille. De mÃªme, une Ã©tude de 2010, prÃ©sentÃ©e par la Chambre rÃ©gionale des comptes d'ÃŽle-de-France (CRC) comme fiable et objective, "fa ressortir un prix de l'eau plus bas en rÃ©gie" sur la RÃ©gion.Â

Quoiqu'il en soit, on constate depuis quelques annÃ©es un mouvement de retour Ã la gestion publique de l'eau : une sÃ©rie de collectivitÃ©s ont fait ce choix entre 2014 et 2016, dont Nice, Bastia, Valence, Grenoble, Montpellier MÃ©tropole, Rennes, Lille MÃ©tropole, Fort-de-France, suivies en 2018 par Metz MÃ©tropole, Digne ayant lancÃ© le mouvement en 2009. Dans le contexte actuel d'austÃ©ritÃ© gÃ©nÃ©ralisÃ©e, l'on peut penser qu'elles ne s'y seraient pas risquÃ©es si elles avaient anticipÃ© une hausse des tarifs de l'eau Ã supporter par leurs administrÃ©s et si elles n'avaient pas estimÃ© que ceux-ci seraient au final gagnants.

Le cas de l'ÃŽle-de-France est intÃ©ressant Ã examiner. Les deux formes de gestion coexistent sur la RÃ©gion : Ã Paris, une rÃ©gie directe, Eau de Paris, a pris le relais du privÃ© en 2010, tandis que sur les dÃ©partements limitrophes domine le Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France, qui dessert 153 communes, 4,6 millions d'usagers et a confiÃ© la gestion Ã la multinationale Veolia.Â Sur l'ensemble du territoire du SEDIF le prix de l'eau s'Ã©levait Ã 4,32 euros TTC le mÃ¨tre cube au 1er janvier 2017 pour une consommation de 120 m3/an - le standard admis pour une famille. La mÃªme annÃ©e, le mÃ¨tre cube d'eau parisien Ã©tait facturÃ© Ã 3,41 euros TTC, soit +25 % Ã la charge des rÃ©sidents de banlieue. Dans son Ã©tude, la CRC explique le tarif plus Ã©levÃ© du SEDIF par des facteurs objectifs : un rÃ©seau de canalisations quatre fois plus Ã©tendu qu'Ã Paris, des frais de stockage importants du fait de la surface de territoire Ã couvrir, et donc du nombre de rÃ©servoirs nÃ©cessaires, ce qui paraÃ®t vraisemblable. Mais elle souligne aussi la dÃ©rive de la rÃ©munÃ©ration consentie Ã Veolia, "qui s'Ã©loigne chaque annÃ©e de l'Ã©quilibre Ã©conomique du [dernier] contrat signÃ© en 2010". Ainsi, l'entreprise a perÃ§u 20 millions d'euros en 2014 pour paiement de ses prestations contre 7 millions en 2011, tandis que les frais de siÃ¨ge (7 millions d'euros) n'Ã©taient pas justifiÃ©s ; elle a encaissÃ© 3 millions d'euros au titre du CICE (crÃ©dit d'impÃ´t pour la compÃ©titivitÃ© et l'emploi) en 2015, sans rÃ©percuter cette rentrÃ©e sur ses tarifs. Ces sommes cumulÃ©es ne contribuent-elles pas Ã Ã©clairer l'Ã©cart de prix entre le SEDIF et Eau de Paris ?Â

Poursuivant son analyse, la CRC relÃ¨ve "le niveau trÃ¨s rÃ©duit de concurrence" qui caractÃ©rise le secteur. ExprimÃ© plus crÃ»ment, les majors de l'eau en France, Veolia, Suez et la Saur, qui se partagent un marchÃ© de 14 milliards, sont en situation de quasi-monopole. Ainsi, en ÃŽle-de-France, Veolia, ex-GÃ©nÃ©rale des Eaux, dÃ©tient le contrat sans interruption depuis 1923 ! Certes des appels d'offres doivent Ãªtre lancÃ©s par les collectivitÃ©s tous les vingt ans (au maximum) quand il y a dÃ©lÃ©gation de service public (DSP). Mais, dans les faits, l'emprise des majors sur le marchÃ© est telle que trÃ¨s peu d'entreprises se risquent Ã les affronter. Ainsi, relate la CRC, la Direction de la concurrence (DGCCRF), suite Ã une Ã©tude, a constatÃ© un taux de reconduction des entreprises sortantes de l'ordre de 85 %. "Les sociÃ©tÃ©s s'abstiennent parfois de dÃ©poser une offre, observe-t-elle, mÃªme si elles disposent des capacitÃ©s techniques et financiÃ¨res". Dans ce contexte, la Commission europÃ©enne, qui suspectait les majors de s'entendre sur les prix, a ouvert en 2012 une procÃ©dure sur d'Ã©ventuelles pratiques anti-concurrentielles.Â

En conclusion, nous dirons que les rÃ©gies publiques jouent un rÃ´le prÃ©cieux en exerÃ§ant une pression sur les grandes sociÃ©tÃ©s qui peut les contraindre Ã rÃ©frÃ©ner leurs appÃ©tits. La menace du passage en rÃ©gie, note ainsi la DGCCRF, brandie par une collectivitÃ©, incite l'entreprise Ã baisser ses prix. Cela constitue une raison de plus, Ã nos yeux, pour dÃ©velopper le service public ! Ainsi, c'est bien Ã©videmment grÃ¢ce Ã la crÃ©ation d'Eau de Paris en 2010 que le SEDIF a pu obtenir de Veolia une premiÃ¨re baisse de 1,73 euros HT/m3 Ã 1,41 euros HT/m3 en 2011. Une seconde baisse, de 1,47 euros/m3 Ã 1,37 euros/m3 est intervenue au 1er janvier 2017, au moment oÃ¹ se posait la question de l'adhÃ©sion au SEDIF des Ã©tablissements publics territoriaux.Â

Pour une gestion transparente sans pression des lobbies

La gestion marchande gÃ©nÃ¨re un systÃ¨me tentaculaire de lobbying, voire de corruption, afin d'orienter les choix des Ã©lus en fonction des intÃ©rÃªts des majors. Sur ce point, un document de rÃ©fÃ©rence reste le film franco-allemand Water makes Money (82 mn) diffusÃ© en 2010 par Arte. Ã€ Bordeaux, raconte par exemple le film, la Lyonnaise des Eaux facturait l'amortissement d'un compteur sur douze ans, alors qu'aprÃ¨s vÃ©rification, il fonctionnait en moyenne 24 ans. Selon Patrick du Fau de la Mothe, de l'association bordelaise Trans'CUB, la Lyonnaise, qui rÃ©coltait ainsi par divers procÃ©dÃ©s un bonus annuel de 29 % sur les capitaux investis, a dÃ» restituer 230 millions d'euros Ã la CommunautÃ© urbaine de Bordeaux (CUB). Anne Le Strat, prÃ©sidente d'Eau de Paris jusqu'en 2014, tÃ©moigne qu'elle a vu nombre d'Ã©lus accepter des places Ã Roland Garros, les voyages touristiques, la visite des caves de Bourgogne... D'autres Ã©diles, raconte-t-elle, lui ont confiÃ© leurs contradictions : "Si vous nous dÃ©lÃ©guez l'eau, nous finanÃ§ons pour votre ville un stade, une Ã©quipe de rugby, un musÃ©e..." Face Ã de telles propositions, plus d'un faisait le choix du privÃ©, bon grÃ© mal grÃ©, satisfait de doter sa ville d'un nouvel Ã©quipement. Plus rÃ©cemment, en novembre 2016, Mediapart a rÃ©vÃ©lÃ© un dispositif d'enrichissement personnel mis en place par deux dirigeants de haut niveau de Veolia Eau en France, qui bÃ©nÃ©ficiaient d'un marchÃ© de sous-traitance pour la facturation. Ils ont depuis lors Ã©tÃ© licenciÃ©s...

En 2017, la litanie des affaires s'est poursuivie. Elle a cette fois concernÃ© le Syndicat interdÃ©partemental pour

l'assainissement de l'agglomÃ©ration parisienne (SIAAP), en charge du traitement des eaux usÃ©es des quelque 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles de l'agglomÃ©ration. Plusieurs enquÃªtes et plaintes se sont successivement attachÃ©es Ã la rÃ©novation du site principal (AchÃ¨res), celle de l'usine de Clichy et enfin Ã l'exploitation de l'usine de Valenton (Val-de-Marne), reprÃ©sentant Ã elle seule un montant de 397 millions d'euros sur douze ans. Le contrat d'exploitation de l'usine, concÃ©dÃ© Ã Veolia via une sociÃ©tÃ© d'Ã©conomie mixte Ã opÃ©ration unique (SEMOP), v rÃ©cemment d'Ãªtre suspendu par la cour administrative d'appel de Paris. Ces Ã©vÃ¨nements ont Ã©tÃ© largement relatÃ©s p l'hebdomadaire Marianne, le quotidien Le Monde et encore rÃ©cemment le magazine TV Cash Investigation.

Il est temps, estime la Coordination Eau ÃŽle-de-France, de rompre avec un systÃ¨me d'influence qui exerce une pression intense sur les Ã©lus et dÃ©cideurs et les dÃ©tourne de l'intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral. Pour la Coordination, des rÃ©gies publiques de dimension rÃ©duite, en lieu et place de mastodontes technocratiques, dotÃ©es d'un conseil d'administration comprenant des associations, des usagers, des reprÃ©sentants des salariÃ©s, les Ã©lus locaux responsables, semblent le modÃ¨le idoine pour assurer une transparence, un vÃ©ritable contrÃ´le des structures et parer aux dÃ©rives de toutes sortes. Pour bÃ¢tir un tel organisme, l'exemple des rÃ©gies crÃ©Ã©es rÃ©cemment, dont Eau de Paris, peut Ãªtre utile. Dans cet organisme, signale son directeur Benjamin Gestin, "les comptes sont transparents, (les) rÃ©munÃ©rations publiques, les dÃ©cisions d'appels d'offres Ã©galement, et tout un chacun peut consulter les factures de n'importe quel achat extÃ©rieur".Â

Pour le droit de tous Ã l'eau potable et Ã l'assainissementÂ

"En France, rappelaient sur Reporterre, en juin 2017, Henri Smets de l'AcadÃ©mie de l'eau et Emmanuel Poilane, de France LibertÃ©s, un million de personnes ne bÃ©nÃ©ficient d'aucune mesure pour accÃ©der Ã l'eau potable". Il s'agit d'abord de gens sans logement, vivant Ã la rue ou en cabanes, sous la tente ou dans des vÃ©hicules. En rÃ©alitÃ©, des centaines de milliers de familles, acculÃ©es par la hausse du prix du mÃ¨tre cube, les disparitÃ©s croissantes entre les tarifs des services de l'eau - dans certaines collectivitÃ©s, l'eau est vendue Ã un prix double du tarif moyen national -Â ne sont plus en mesure de se procurer ce bien essentiel.Â Face Ã cette situation, des textes de loi ont tentÃ© d'assurer le droit Ã l'eau. En 2016 notamment, la Fondation Danielle Mitterrand, la Coalition Eau, la Coordination Eau ÃŽle-de-France ont Ã©tÃ© Ã l'initiative, avec d'autres associations, d'un projet de loi sur "la mise en œuvre effective du droit Ã l'eau potable et Ã l'assainissement". Ce projet prÃ©voyait des points d'eau potable accessibles Ã tous dans chaque commune, des douches et laveries gratuites pour les dÃ©munis dans les villes de plus de 15 000 habitants, une allocation pour les foyers dont la facture d'eau dÃ©passait 3 % de leurs revenus. AdoptÃ© par l'AssemblÃ©e nationale, son examen a Ã©tÃ© interrompu par les Ã©lections prÃ©sidentielles.Â

En fÃ©vrier 2018, les dÃ©putÃ©s de la France Insoumise ont repris le flambeau et dÃ©fendu un projet de loi constitutionnel, avec comme rapporteur Bastien Lachaud. Ce texte prÃ©conisait la gratuitÃ© des premiers mÃ¨tres cubes et des tarifs progressifs en fonction des usages, plus Ã©levÃ©s pour une rÃ©sidence secondaire ou une entreprise. Il proposait de gÃ©nÃ©raliser une gestion publique de l'eau, par l'Ã‰tat ou les collectivitÃ©s territoriales.Â

Cependant, de telles mesures comme la gratuitÃ© des premiers mÃ¨tres cubes ou les fontaines publiques en accÃ¨s libre, peuvent-elles Ãªtre gÃ©nÃ©ralisÃ©es sur des territoires devenus les chasses gardÃ©es d'entreprises marchandes ? La rÃ©pon semble claire, quand on sait que Veolia procÃ¨de rÃ©guliÃ¨rement Ã des coupures d'eau en cas d'impayÃ©s, en dÃ©pit de la loi Brottes qui les interdit et de dÃ©cisions de justice rÃ©currentes.Â A contrario, Eau de Paris a installÃ© un rÃ©seau de fontaines publiques sur la capitale, dont une trentaine fonctionne tout au long de l'annÃ©e, mÃªme en pÃ©riode de gel. Elle a instaurÃ© une batterie de dispositifs pour inciter les usagers Ã Ã©conomiser la ressource, dont 20 000 Ã©conomiseurs d'eau dans le parc social. Dans le mÃªme esprit, plusieurs rÃ©gies publiques rompent avec la logique marchande : Ã Rennes, les dix premiers mÃ¨tres cubes sont gratuits et le tarif pour les entreprises n'est plus dÃ©gressif avec la consommation mais constant ; Ã BesanÃ§on, l'eau de boisson, soit les trois premiers mÃ¨tres cubes sont gratuits ; Ã Valence, chacun peut s'abreuver aux 50 fontaines dispersÃ©es dans la ville ; Ã Grenoble, une aide financiÃ¨re est attribuÃ©e aux familles qui consacrent plus de 2,5 % de leurs revenus Ã leur facture d'eau...

Pour la protection de la ressourceÂ

Au commencement, il y a les choix stratÃ©giques. Ã€ Paris, la rÃ©gie s'approvisionne pour moitiÃ© via des captages d'eaux souterraines situÃ©s sur des territoires ruraux Ã©loignÃ©s de la capitale et peu polluÃ©s, et pour l'autre moitiÃ© dans les fleuve LeÂ SEDIF, quant Ã lui, exploite uniquement des eaux de surface, plus polluÃ©es, ce qui le contraint Ã des traitements importants. Comme l'expliquait Anne Le Strat, "l'enjeu, c'est de prÃ©server la ressource en amont pour Ã©viter de devoir la traiter de plus en plus, ce qui coÃ»te trÃ¨s cher". Paris mais aussi Munich ou d'autres villes l'ont bien compris et, outre les obligations rÃ©glementaires qui imposent de mettre en place des pÃ©rimÃ¨tres de protection des captages (PPC), ont entrepris de transformer les pratiques agricoles sur les zones avoisinantes, afin de rÃ©duire peu Ã peu la teneur des eaux en nitrates et en pesticides.Â Ainsi Munich a-t-elle conÃ§u des incitations financiÃ¨res pour faciliter le passage de paysans en agriculture bio sur ce qui est devenu le plus grand territoire d'agriculture biologique d'Europe sur une zone de captage. Selon son maire, le taux de nitrates, qui s'Ã©levait Ã 14 milligrammes/litre, a chutÃ© Ã 7 milligrammes/litre. DÃ¨s 2010, Eau de Paris a initiÃ© une approche similaire. En 2016, indique la rÃ©gie, 114 agriculteurs exerÃ§ant sur les aires d'alimentation des captages avaient optÃ© pour le bio ou pour des pratiques durables qui limitent le volume d'intrants. 3 240 hectares sont ainsi cultivÃ©s en agriculture biologique et 9 250 hectares font l'objet de pratiques durables. Les objectifs Ã l'horizon 2020 sont respectivement de 3 500 hectares et 10 500 hectares. Huit ingÃ©nieurs agronomes s'activent sur le terrain pour accompagner l'Ã©volution des mentalitÃ©s. En parallÃ¨le, un partenariat est en cours entre Eau de Paris et la Caisse des Ã©coles du 11Ã¨me arrondissement pour approvisionner les cantines scolaires en produits biologiques en provenance de la vallÃ©e de la Vanne, en particulier en lentilles.Â Au SEDIF au contraire, il n'est point question de remettre en cause le modÃ¨le de l'agriculture intensive, mÃªme localement. D'aprÃ¨s la Cour rÃ©gionale des comptes d'Ã®le-de-France, le syndicat s'oriente pour 2025 vers une technologie pointue, la filtration membranaire, qui produirait une eau pure, sans calcaire ni chlore, Ã©liminerait les perturbateurs endocriniens, les rÃ©sidus mÃ©dicamenteux et augmenterait le prix de 0,30 euro/m3. Cette stratÃ©gie pose question : s'agit-il de s'attaquer aux effets des pollutions - avec des coÃ»ts Ã©levÃ©s, qui profitent aux majors -, ou Ã leurs causes ?Â

Une approche Ã©cologique implique aussi d'Ã©conomiser la ressource, qui sous l'influence du dÃ©rÃ¨glement climatique, sera moins abondante Ã l'avenir. En cohÃ©rence avec le plan national d'adaptation au changement climatique, qui a arrÃªtÃ© un objectif de 20 % de baisse de l'eau prÃ©levÃ©e en 2020, Eau de Paris a fait installer des kits Ã©conomiseurs d'eau dans une partie de son parc social ; elle soutient le DÃ©fi'O, une approche ludique qui cherche Ã faire prendre conscience au public de sa consommation rÃ©elle et Ã la rÃ©duire ; et appuie "Ã‰colo, c'est Ã©conome", une action dÃ©veloppÃ©e par la Coordination Eau Ãle-de-France. Autant de mesures contradictoires avec la logique d'une entreprise marchande qui, par dÃ©finition, cherche Ã vendre un volume d'eau croissant.Â

D'ailleurs, sait-on que sur le territoire du SEDIF, c'est de l'eau potable qui est utilisÃ©e pour nettoyer la voirie, arroser les jardins ? Alors qu'Eau de Paris recourt pour les mÃªmes tÃ¢ches Ã de l'eau brute, c'est-Ã -dire puisÃ©e dans la Marne ou la Seine et grossiÃ¨rement filtrÃ©e. Ce "tout Eau potable" du SEDIF est favorisÃ© par un prix de gros, soit 50 % du tarif acquittÃ© par un rÃ©sident lambda, qui bÃ©nÃ©ficie aux collectivitÃ©s. Une telle pratique, qui entraÃ®ne Ã©galement une dÃ© d'Ã©nergie, reprÃ©sente un gÃ¢chis Ã©norme qui n'a jamais Ã©tÃ© chiffrÃ©. Le recours Ã l'eau brute, objectera-t-on, est facili Paris par un rÃ©seau ancien de canalisations qui approvisionnaient dans le passÃ© les industries traditionnelles. Mais une Ã©tude rÃ©cente commandÃ©e par Plaine Commune a mis en Ã©vidence la faisabilitÃ© et le potentiel d'Ã©conomies du recou l'eau brute. En chaque point du territoire, indique-t-elle, il existe au moins une ressource d'eau brute mobilisable que ce soit la Seine, les canaux, d'anciens rus ou l'eau des piscines. Des Ã©tudes de cas, notamment conduites Ã Saint-Denis et Ã Ã‰pinay, font ressortir des retours sur investissement attractifs, d'un Ã quatre ans. Ces conclusions vont dans le mÃªme sens que la comparaison des prix de l'eau brute Ã Paris et sur le territoire du SEDIF : 0,46 euro HT/m3 dans la capitale, contre 0,73/m3 HT (Ã partir de 181 m3) pour le SEDIF. Comme dirait Marie-Monique Robin pour son film sur cette hardie petite ville d'Alsace, Ungersheim, "Qu'est-ce qu'on attend ?"

Pour une eau naturellement saine

Pourquoi ajouter des sels d'aluminium ? Si la loi autorise jusqu'Ã 200 Âµg/l, les Ã©cotoxicologues, qui ont planchÃ© sur ce sujet pour la prÃ©paration du plan national contre la maladie d'Alzheimer, recommandent de ne pas ajouter de sels d'aluminium dans l'eau destinÃ©e Ã la consommation humaine et de fixer un seuil maximal de 50 Âµg/l (avis de Henri Pezerat et AndrÃ© Picot, directeurs de recherche honoraires au CNRS, en 2008, pour la prÃ©paration du Plan Alzheimer). Au SEDIF, la teneur en aluminium se situe en moyenne Ã 24 Âµg/l et peut dÃ©passer 100 Âµg/l dans certains cas. Pourtant d'une faÃ§on trÃ¨s majoritaire en France, l'eau potable n'est pas traitÃ©e avec des sels d'aluminium, comme le montre le tableau ci-dessous, extrait du bilan de la qualitÃ© de l'eau 2014 (publiÃ© en novembre 2017) par le ministÃ¨re de la SantÃ©.

Aussi, au titre du principe de prÃ©caution, nous demandons l'arrÃªt des traitements de l'eau par les sels d'aluminium.

Â

SITUATION DES UNITÃ‰S DE DISTRIBUTION

en fonction du type d'alimentation en eau

(source : MinistÃ¨re en charge de la santÃ©, ARS, SISE-EAux)Â

Â Â UnitÃ©s de distribution en nombre et en pourcentage	Population alimentÃ©e en nombre et en pourcentage
Eau traitÃ©e avec des sels d'aluminium	2 057 (8,2 %)Â Â 21,14 (32,4 %)
Eau non traitÃ©e avec des sels d'aluminium	22 987 (91,8 %)Â 44,16 (67,6 %)Â
Total	Â 25 044 (100 %) 65,30 (100 %)Â

Â

Alerte Pesticides : Selon la synthÃ¨se annuelle publiÃ©e en dÃ©cembre 2017 par l'Agence rÃ©gionale de santÃ© d'Ãle-de-France pour 2016, l'eau distribuÃ©e par le SEDIF, mÃªme si elle reste consommable, n'est pas de bonne qualitÃ©, contrairement Ã celle distribuÃ©e par Eau de Paris. En cause, la pollution par les pesticides.Â On voit ici la limite de l'approche par des traitements industriels, sophistiquÃ©s et coÃ»teux, privilÃ©giÃ©e par le SEDIF. C'est en amont qu'il faut agir en prÃ©servant la qualitÃ© de l'eau brute, dans l'environnement. L'utilisation d'eaux souterraines et le dÃ©veloppement de l'agriculture biologique autour des champs de captage y participe fortement pour Eau de Paris. Jusqu'Ã quand le SEDIF va-t-il s'acharner Ã produire de l'eau potable Ã partir d'eaux de surface (riviÃ¨res et fleuves) aussi dÃ©gradÃ©es ?Â

Pour des choix maÃ®trisÃ©s

Pour la Coordination Eau Ãle de France, le fonctionnement interne du SEDIF pose problÃ¨me : une fois qu'on y est entrÃ©, il est quasiment impossible d'en sortir ! En effet, un Ã©tablissement public territorial ou une ville qui souhaite quitter le syndicat n'y est autorisÃ© que si la majoritÃ© des membres lui donne le feu vert. Pire encore, si un tiers des collectivitÃ©s membres s'y oppose, il lui faut renoncer. Aussi, depuis la crÃ©ation du SEDIF en 1922, aucune commune (sur 140) n'a pu s'en Ã©chapper - Ã l'exception de deux d'entre elles, Ã la faveur de la crÃ©ation d'une communautÃ© de communes. Cette

rÃ¨gle pose problÃ¨me d'un point de vue dÃ©mocratique : une collectivitÃ© qui dÃ©sirerait opter pour un autre mode de gestion, par exemple Ã la suite d'un changement de majoritÃ©, devrait pouvoir le faire sans se heurter Ã un tel carcan.

Au-delÃ , les Ã©lus, avec la dÃ©lÃ©gation de service public (DSP), perdent la main : les dÃ©cisions, les orientations sont de fai Ã©laborÃ©es dans de lointains siÃ¨ges sociaux. L'opacitÃ© des comptes, signalÃ©e par Que Choisir en 2007 Ã propos de Veolia, et la fuite des compÃ©tences techniques, qui passent des collectivitÃ©s aux majors, contribuent Ã cette perte de contrÃ´le.Â Â De mÃªme, la logique marchande vient percuter la volontÃ© des Ã©lus qui souhaiteraient mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau et des mesures de solidaritÃ© en rendant gratuits les premiers mÃ¨tres cubes ou encore qui soouhaiteraient Ã©conomiser la ressourceÂ en taxant les usages "de luxe". Par dÃ©finition, une entreprise lucrative cherche Ã vendre des volumes toujours plus importants, allant jusqu'Ã pratiquer des prix dÃ©gressifs en fonction des quantitÃ©s. Ce sont lÃ autant de pratiques contradictoires avec une politique sociale et Ã©cologique.Â

Dit autrement, avec la DSP, les Ã©lus se lient les mains, abandonnent dans les faits leurs prÃ©rogatives, quand bien mÃªme les contrats disent tout le contraire. Ce ne saurait Ãªtre un hasard si les avancÃ©es sociales importantes, les initiatives Ã©cologiques, sont le fait de services publics, mus par l'intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral et pour qui l'eau est un bien commun ! De mÃªme, avec la DSP, les collectivitÃ©s perdent la maÃ®trise des coÃ»ts : aprÃ¨s cents ans de dÃ©lÃ©gation, elles n'ont plus ni les ingÃ©nieurs spÃ©cialisÃ©s, ni les dossiers, ni mÃªme la mÃ©moire des donnÃ©es. Comment, dans ce contexte, Ã©tablir la vÃ des prix ?Â Â .

Â

Â Rappel chronologique

Le 7 dÃ©cembre 2016, la Coordination Eau ÃŽle-de-France lanÃ§ait une campagne d'information et de mobilisation sur la possibilitÃ© - pour tout ou partie d'un territoire - de ne pas adhÃ©rer au SEDIF, Ã l'occasion du transfert de la compÃ©tence eau aux Ã©tablissements publics territoriaux. Elle a Ã©galement appuyÃ© le lancement d'une Ã©tude dans le territoire Grand-Orly Seine BiÃ¨vre (GOSB) pour envisager les modalitÃ©s d'une alternative publique. Des premiers vœux en faveur de la gestion publique ont Ã©tÃ© votÃ©s par des conseils municipaux (Bagnolet). Des collectifs locaux pour l'eau publique se sont crÃ©Ã©s.Â

Le 7 juillet 2017, une rÃ©union d'Ã©lus et d'associations, organisÃ©e par le territoire Est Ensemble, a permis une confrontation entre la perspective de rester au SEDIF, portÃ©e par son prÃ©sident, M. Santini, et celle d'en sortir, portÃ©e par la Coordination Eau ÃŽDF. Quelques jours auparavant la Chambre rÃ©gionale des comptes avait soulignÃ© les dÃ©rapages financiers du SEDIF au bÃ©nÃ©fice de son dÃ©lÃ©gataire, la multinationale Veolia.Â

Le 8 septembre, Ã Bagnolet, une assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale pour l'eau publique rÃ©unissait des d'Ã©lus et des militants de tro territoires : Grand-Orly Seine BiÃ¨vre, Est Ensemble et Plaine Commune. La dimension mÃ©tropolitaine de ce mouvement Ã©mergeait ainsi, conduisant les prÃ©sidents des trois territoires Ã se rencontrer et Ã adopter une position commune face au SEDIF. Un levier politique Ã©tait trouvÃ© avec un appel lancÃ© par des Ã©lus et de grands Ã©lecteurs Ã l'occasion des sÃ©natoriales.Â

Le 20 octobre, les prÃ©sidents des trois territoires et le prÃ©sident du SEDIF concluaient un compromis : les trois territoires pouvaient s'engager dans une convention provisoire de deux ans leur permettant de poursuivre le dÃ©bat et les Ã©tudes pour dÃ©cider de l'avenir de la gestion de l'eau.Â

Le 15 novembreÂ se tenait un conseil municipal extraordinaire sur l'eau Ã Saint-Denis. Dans cette pÃ©riode, de nombreux conseils municipaux se sont prononcÃ©s pour la non-rÃ©adhÃ©sion au SEDIF. De nouveaux collectifs pour l'eau publique se sont crÃ©Ã©s, et les dÃ©bats publics se sont multipliÃ©s, crÃ©ant une vague citoyenne sans prÃ©cÃ©dent en faveur de la sor SEDIF et de la gestion publique.

Enfin, 19 dÃ©cembre,Â les trois territoires ont signÃ© la convention provisoire de deux ans avec le SEDIF. Cela concerne 24 villes dont les plus importantes des trois territoires (une douzaine de villes plus petites de Plaine Commune et du GOSB rejoignent le SEDIF). Durant cette pÃ©riode, les modalitÃ©s prÃ©cises de la gestion publique dans chacun des territoires devront Ãªtre dÃ©finies. La population devra Ãªtre consultÃ©e et les dÃ©cisions seront prises juste avant les Ã©lections municipales de 2020, ce qui donnera un nouveau levier politique au mouvement. Notons qu'Ã l'issue de cette pÃ©riode, les territoires qui auront dÃ©cidÃ© de se lancer dans la gestion publique, devront devenir co-contractants sur leur pÃ©rimÃ¨tre du contrat entre le SEDIF et Veolia qui s'achÃ¨ve le 31 dÃ©cembre 2022. Il s'agira dÃ¨s lors pour elles d'entreprendre les travaux de dÃ©connexion avec le rÃ©seau du SEDIF pour que la gestion publique devienne opÃ©rationnelle le 1er janvier 2023.Â

Â

Â ResSources

LE RÃ‰SEAU POUR L'EAU PUBLIQUE regroupe :

Les collectifs locaux pour l'eau publique Est Ensemble (Bagnolet, Le PrÃ©-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec) et Plaine Commune (Eau'bervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen) ;

Diverses associations en lien : Convergence nationale des collectifs de dÃ©fense et de promotion des services publics, la Fondation France LibertÃ©s, Bagnolet Initiatives Citoyennes, Bondy Autrement, Bondy Ã‰cologie, Couleur d'orange (copro Montreuil), La Ligue des droits de l'Homme (LDH) Bagnolet Les Lilas, celle de Montreuil, Grand-Orly Seine BiÃ¨vre (GOSB), ATTAC 94, La Fabrique Vitry en mieux ;

Des Ã©lus : Fatah Aggoune (maire adjoint de Gentilly), Philippe Bouyssou (maire d'Ivry), Christian MÃ©tairie (maire d'Arcueil), Jean-Marc Nicolle (maire du Kremlin-BicÃªtre), Jacques Perreux (prÃ©sident du groupe Ã‰cologistes et Citoyen-nes GOSB), Patricia Tordjmann (maire de Gentilly), Mireille Alphonse (maire adjointe de Montreuil, vice-prÃ©sidente d'Est Ensemble), Sylvie Badoux (maire adjointe Bondy, vice-prÃ©sidente d'Est Ensemble), Anne Deo (prÃ©sidente du groupe Ã‰cologistes et Citoyen-nes d'Est Ensemble), Capucine LarzilliÃ¨re (conseillÃ¨re municipale Ã Montreuil), Tony Di Martino (Maire de Bagnolet), Ibrahim Dufriche Soilihi (premier adjoint de Montreuil), Christophe Paquis (maire adjoint des Lilas), Sabine Rubin (dÃ©putÃ©e des Lilas), Dominique CarrÃ© (Pierrefitte, vice-prÃ©sident de Plaine Commune), Kader Chibane (Saint-Denis, vice-prÃ©sident de Plaine Commune), Bastien Lachaud (dÃ©putÃ© d'Aubervilliers-Pantin), Laurent Russier (maire de Saint-Denis), Michel Bourgain (ÃŽle-Saint-Denis, vice-prÃ©sident de Plaine Commune).

ContactÂ -Â Coordination Eau ÃŽle-de-France